

# Les Sables-d'Olonne : 4.593 personnes ont participé à la votation citoyenne autour de la statue Saint-Michel

Samedi 5 mars 2022 à 18:26 -

Par [Céline Loizeau](#), [France Bleu Loire Océan](#)  
[Les Sables-d'Olonne](#)

Souhaitez-vous que la statue Saint-Michel reste devant l'église Saint-Michel ? C'est la question à laquelle étaient invités à répondre les habitants des Sables-d'Olonne (Vendée) jusqu'à ce samedi 5 mars 14h. Une initiative du maire, opposé à la décision de justice de déboulonner cette statue.



La statue de l'archange Saint-Michel aux Sables d'Olonne © Radio France - Marek Kheita

Le sort de la statue Saint-Michel, statue religieuse sur le domaine public, aux Sables-d'Olonne (Vendée), était au cœur d'une votation citoyenne organisée par la Mairie. **Le**

**maire divers droite Yannick Moreau s'opposant à la décision du tribunal administratif de Nantes qui a donné gain de cause mi-décembre à l'association la Libre Pensée, au nom de la loi de 1905 sur la laïcité.** La justice demandant au maire de déboulonner cette statue.

## Par internet ou en bureau de vote

Si la mairie a fait un recours, elle voulait aussi sonder les habitants sur ce sujet devenu polémique, sensible. Une votation citoyenne a donc été organisée **depuis le 25 février via internet et ce 5 mars physiquement avec des bureaux de vote.** Quelque 70.000 personnes pouvaient se prononcer affirmait Armel Pécheul, le premier adjoint, fin janvier. Il s'agit des personnes ayant une résidence principale ou une résidence secondaire sur la commune. **Sur ce potentiel de 70.000, 4.593 ont donc participé à la consultation.**

## Résultat officiel ce mardi

**Un prestataire indépendant doit vérifier si des personnes n'ont pas voté deux fois**, en ligne et au bureau de vote, **le résultat officiel ne sera donc connu que mardi 8 mars**.

Mais d'ores et déjà, **la mairie indique que les résultats provisoires sont largement en faveur du maintien de la statue, à 94.51% des votants**, soit 4.341 "oui". Rappelons que cette consultation n'a aucune valeur face à la loi, mais la mairie souhaitait ainsi sonder les Sablais, avoir leur avis.

À lire aussi [Les Sables d'Olonne : les habitants appelés à voter sur l'avenir de la statue Saint-Michel](#) À lire aussi [Statue Saint-Michel : un collectif veut faire entendre la voix des habitants des Sables-d'Olonne](#) À lire aussi [Présidentielle : Eric Zémour aux Sables-d'Olonne samedi pour "défendre" la statue de Saint-Michel](#)



[Céline Loizeau](#) [France Bleu Loire Océan](#)